

Conclusion

par Pierre ALBERT,
historien de la presse

Au terme de ces deux journées, nous devons d'abord nous féliciter de leur réussite. Le si beau cadre des Champs libres et la très efficace organisation de l'accueil ont sans doute eu leur large part dans ce succès, mais plus encore l'intérêt de leur thème et la pertinence des propos entendus.

De tout temps, la conservation des collections de périodiques a été une difficulté pour nos bibliothèques : différents exposés nous ont détaillé la manière dont elles ont jusqu'ici, vaille que vaille été surmontés. A l'évidence, le transfert de leur contenu sur support microfilmé ou numérisé est la (une des) meilleure(s) solution(s) envisageable(s) : sur les techniques et les conditions de ces opérations nous avons beaucoup appris, y compris sur le moyen de combler les lacunes des différentes collections. Il est réconfortant de savoir que désormais la protection du capital documentaire des journaux est considérée comme l'un des objectifs majeurs de la préservation du Patrimoine. Il me semble qu'il y a là l'indice d'un changement bienvenu, car, et sans faire un procès à la très respectable corporation des archivistes et des bibliothécaires, les collections de journaux ont souvent été « traitées », aux deux sens du mot, comme la forme la plus complexe et la moins intéressante des imprimés : elles étaient très encombrantes et perdaient de leur intérêt lorsque, le temps passant, leur contenu privé de l'attrait de l'actualité, vieillissant aussi mal que leur contenant. Le vieil historien de la presse que je suis ne peut que se féliciter avec ses collègues de voir désormais mieux apprécier la valeur documentaire de ces archives du quotidien. Puis-je, en timide incidente, regretter que la nouvelle BnF ait brisé l'unité de l'ancien département des périodiques, mais me féliciter aussi que l'on va enfin accélérer la rédaction des derniers volumes du BIPFIG ?

Mon propos est de clôturer nos travaux, non pour en exprimer l'impossible résumé des exposés et des discussions, ni pour conclure des débats dont les objets sont encore largement ouverts. Je me contenterai d'exprimer brièvement une série de quatre réflexions qui m'ont été suggérées par ce que j'ai entendu.

D'abord l'ampleur et la complexité de la tâche à accomplir. Une collection de journal ne peut être enregistrée comme celle d'un livre ; elle exige un travail autrement considérable qui devrait décrire les variations de périodicité, de format, de pagination... ; signaler les lacunes – hélas ! Si nombreuses dans la plupart des bibliothèques -, les suppléments occasionnels, les différentes éditions et les numéros spéciaux ; remplacer les références déterminantes pour un livre à son auteur et à son éditeur par l'indication de la société éditrice et du directeur faute de pouvoir indiquer les collaborateurs d'une oeuvre quasiment anonyme. Quant à sa conservation, elle exige une forte reliure et la fragilité du papier journal des soins particuliers. Le transfert sur microfilm ou support numérique multiplie encore les charges de travail et les dépenses. Il n'est pas sûr que cette spécificité du produit presse et de sa conservation soit clairement perçue par les non spécialistes.

Ensuite la nécessité d'une collaboration entre les gérants des différents fonds publics de journaux, bibliothèques et archives. J'ai découvert les remarquables efforts entrepris en faveur des « plans de conservation partagée ». Pourquoi, des exposés si clairs qui nous ont été présentés, ai-je retiré l'impression d'une certaine perplexité, non pas sur la justesse et l'importance du but recherché, mais sur les obstacles rencontrés pour leur mise en place sur les difficultés éprouvées à concilier les différentes autorités et compétences en jeu dans l'affaire. Peut-être la diversité des tutelles régionales est-elle ici en cause et explique-t-elle l'inégalité des résultats obtenus ?

Tout aussi surprenante m'apparaît au travers des propos entendus l'absence de contact entre les éditeurs et les journalistes d'une part et les conservateurs et bibliothécaires de l'autre. Alors que les premiers devraient être les premiers intéressés par la conservation de leur ouvrage, y compris celle de la propre collection du journal conservée dans les locaux de leur entreprise – ils paraissent s'en désintéresser. Il y a là certes la marque d'une attitude professionnelle caractéristique d'un journalisme plus porté à la recherche prospective – savoir ce qui va arriver – qu'à la vision rétrospective, disons-le plus humblement un naturel mépris de l'histoire. Des efforts pourraient être tentés pour rapprocher en la matière les producteurs de presse et les conservateurs. Les propos du responsable d'*Ouest-France* m'ont paru particulièrement révélateurs. Obéissant à un réel sentiment de solidarité avec le passé de leur journal, *Ouest-France* a financé la numérisation des quelque 60 années de l'*Ouest-Eclair* : c'était une belle entreprise de sauvegarde d'un des fleurons du patrimoine breton, mais elle coûte un million d'euros et n'a été, à ce jour, rentabilisée qu'à 15 %. Cet exemple révèle à la fois l'ampleur financière de la numérisation et la réticence des journaux à assurer seuls la sauvegarde de leur propre patrimoine : il devrait servir à une réflexion sur le rôle respectif que les autorités publiques et des entreprises éditrices ont à jouer en la matière.

Enfin, et tout en constatant que la numérisation des collections de journaux est la véritable solution à leur sauvegarde, il reste quelques incertitudes sur son devenir. D'abord évidemment son coût financier et la capacité de notre société à l'assumer. Ensuite le risque de ne numériser que quelques titres « importants » et de laisser les autres « moins intéressants » dans l'état de conservation médiocre et de plus en plus dégradée qui attend à moyen terme nos collections papier. Ensuite éviter de rêver sur les mérites de l'interrogation en plein texte grâce à quelque moteur de recherche perfectionné : les appareillages les plus performants ne remplaceront jamais la lecture classique des vieux journaux.

Quant à la durée de vie des supports numériques, on peut faire confiance à l'évolution des techniques pour assurer leur pérennité, quitte à prendre en charge de nouveaux transferts sur un support plus moderne. Il est moins sûr que les bibliothèques pourront adapter leurs appareils de « lecture » aux progrès successifs de la numérisation : l'exemple voisin des sonothèques et cinémathèques n'est pas sans inspirer quelques inquiétudes.

J'espère que ces remarques rétrospectives et simplistes d'un vieux lecteur de vieux journaux ne vous ont pas paru indignes du grand sujet de vos travaux.